

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02498

Numéro SIREN : 901 902 288

Nom ou dénomination : 3CMI

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 5501

SAS 3CMI

33 Avenue de Saint Roch

13740 LE ROVE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

- *Compte rendu de mission*
- *Bilan actif-passif*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Soldes intermédiaires de gestion*
- *Détail Compte de résultat*

*Carole Goffard
le Rendu*

CABINET BARD CONSULTING

1025 Avenue du 7 Tirailleur

13190 ALLAUCH

04 91 68 21 06

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 6	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	7 260	1 739	5 521	6 973	1 452	20.82
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 866	582	3 284	959	2 325	242.42
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	960		960		960	
	Total II	12 086	2 321	9 765	7 932	1 833	23.11
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	19 227		19 227	23 808	4 581	19.24
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 195 232		4 195 232	240 383	3 954 849	NS
	Autres créances	6 146		6 146	1 755	4 391	250.13
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	255 476		255 476	49 662	205 813	414.43
	Charges constatées d'avance (3)	118 989		118 989	9 243	109 746	NS
	Total III	4 595 069		4 595 069	324 852	4 270 217	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 607 155	2 321	4 604 834	332 784	4 272 050	NS

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

960

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 6	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 252		4 252	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 996	4 252	12 744	299.73
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	121 248	104 252	16 996	16.30
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 177	140	1 037	740.33
	Emprunts et dettes financières diverses	45 219	772	44 447	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 213	2 071	91 142	NS
	Dettes fiscales et sociales	751 778	44 648	707 130	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)	3 592 198	180 900	3 411 297	NS
	Total IV	4 483 585	228 532	4 255 054	NS
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 604 834	332 784	4 272 050	NS

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 483 585 228 532

SAS 3CMi

33 Avenue de Saint Roch

13740 LE ROVE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CABINET BARD CONSULTING

1025 Avenue du 7 Tirailleur

13190 ALLAUCH

04 91 68 21 06

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 604 833.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 032 562.22 Euros et dégageant un bénéfice de 16 996.32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du deuxième exercice de la société. La société a signé sur cet exercice 2022 dossiers de construction de maison individuelle. Sur l'exercice, une seule villa a été livrée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	7 260		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 000		2 866
TOTAL	1 000		2 866
Prêts, autres immobilisations financières			960
TOTAL			960
TOTAL GENERAL	8 260		3 826

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			7 260	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 866	
TOTAL			3 866	
Prêts, autres immobilisations financières			960	
TOTAL			960	
TOTAL GENERAL			12 086	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	287	1 452		1 739
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41	541		582
TOTAL	41	541		582
TOTAL GENERAL	328	1 993		2 321

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	1 452				
Matériel de bureau informatique mobilier	541				
TOTAL	541				
TOTAL GENERAL	1 993				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	960	960	
Autres créances clients	4 195 232	4 195 232	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 129	6 129	
Débiteurs divers	17	17	
Charges constatées d'avance	118 989	118 989	
TOTAL	4 321 327	4 321 327	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	1 177	1 177		
Fournisseurs et comptes rattachés	93 213	93 213		
Personnel et comptes rattachés	369	369		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	210	210		
Impôts sur les bénéfices	3 404	3 404		
Taxe sur la valeur ajoutée	747 795	747 795		
Groupe et associés	45 219	45 219		
Produits constatés d'avance	3 592 198	3 592 198		
TOTAL	4 483 585	4 483 585		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	666.6667	150			150

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais promotion et lancement	7 260	33.33

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 177
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 200
Dettes fiscales et sociales	404
Total	8 781

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	118 989
Total	118 989
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 592 198
Total	3 592 198

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	1
Total	1

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Assurance DO	10 504
Total	10 504

Le 02/03/2023
LO NEGRO CHRISTIAN PRESIDENT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social				100 000	100 000
Nbre des actions ordinaires existantes				150	150
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				60 300	1 032 562
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				5 330	22 393
Impôts sur les bénéfices				750	3 404
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				4 252	16 996
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				30.53	126.60
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				28.35	113.31
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					1
Montant de la masse salariale de l'exercice					4 063
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					383

3CMI

Société par actions simplifiée

au capital de 100.000,00 euros

Siège social : 33 Avenue de Saint-Roch

13740 Le Rove

RCS Aix en Provence 901902288

**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VENDREDI 17 MARS 2023**

L'an deux mil vingt trois et le dix sept mars à 14 heures 30, les associés de la Société « 3 CMI » se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège sur convocation faite par le Président. Chaque associé a été convoqué :

Sont présents :

Monsieur LO NEGRO Christian, actionnaire Président, possédant	50 actions
Madame GISONTI Sarah, actionnaire Directrice générale, possédant	50 actions
Monsieur FIENGO Christian, actionnaire Directeur général adjoint, possédant	50 actions
	150 actions

Soit trois associés présents, titulaires de 150 actions sur les 150 actions émises par la Société.

Monsieur LO NEGRO Christian préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents réunissant 150 actions, soit plus de 2/3 du capital, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer :

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- le rapport du Président ;
- les comptes annuels et leurs annexes ;
- tout autre document transmis à l'assemblée,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le rapport du Président, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident de répartir ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 soit 16.996,32 € comme suit :

- Au compte « Réserve légale » 5.748,06 €
- Au compte « Report à nouveau » 11.248,26 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes : néant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de son rapport mentionnant la conclusion de convention au cours de l'exercice visée à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau :

Le Président

